



**HAL**  
open science

**La voix passive et les auxiliaires factitifs en moyen  
français : Maillage inter-verbal des systèmes  
valentico-référentiels**

Estèle Dupuy

► **To cite this version:**

Estèle Dupuy. La voix passive et les auxiliaires factitifs en moyen français : Maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels. Actes du XXVe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Innsbruck, 3-8 septembre 2007, Sep 2007, Innsbruck, Autriche. halshs-00869941

**HAL Id: halshs-00869941**

**<https://shs.hal.science/halshs-00869941>**

Submitted on 17 Oct 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Estèle Dupuy*

## La voix passive et les auxiliaires factitifs en moyen français: Maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels

L'objectif de cette étude est de montrer la spécificité de fonctionnement des verbes à la voix passive et de ceux entrant en tournure passive avec les auxiliaires factitifs *faire* et *laisser*, sachant qu'en moyen français (désormais MF) le verbe a la capacité de faire entrer en relation sa valence avec celle du verbe le précédant ou le suivant à travers l'alternance des expressions anaphoriques qui se relaient au sein de la chaîne anaphorique (Blanche-Benveniste 1984; Dupuy-Parant 2006; 2007; à paraître). Cet objectif tient compte au préalable de la notion de calcul inférentiel<sup>1</sup> telle que la définit G. Kleiber (1990: 43) et du lien entre valence et référenciation sachant qu'il faut que la proposition qui contient le *il* (sans antécédent) soit «saillante» et «que le référent y soit impliqué comme un actant principal. Nous voulons dire qu'il doit jouer le rôle d'un argument» (*idem*). Ainsi, «c'est à partir des verbes (tensés) et des relations que tisse à travers toute la phrase leur réseau actantiel qu'on doit penser linguistiquement la référenciation» (Tyvaert 1997: 217). Nos travaux sur la continuité référentielle en MF (Dupuy-Parant 2006) ont montré que le verbe concourt à la référenciation au-delà de la phrase et nous sommes à présent en mesure de préciser pour le MF «ce que recouvre exactement» (Kleiber 1990: 43) le rapport entre rôle valentiel et référence. Notre corpus est constitué de trois textes distants d'un siècle et permet une comparaison triangulaire (diachronique, de genre littéraire, voire dialectale<sup>2</sup>): les *Quinze Joyes de mariage*, les *Chroniques* de Froissart et les *Mémoires* de Commines.<sup>3</sup> Ont été ciblées les chaînes anaphoriques faisant intervenir le pronom personnel (désormais pr. pers.) de personne 3 ou 6 (désormais P3/P6), masculin *il/ilz/ils*, parfois féminin *elle/elles*. Cependant, entrent dans cette étude toutes les expressions anaphoriques et/ou référentielles appartenant à la chaîne anaphorique en tant que maillons complémentaires de la chaîne anaphorique composée des chaînes de référence coréférentielles (Schneidecker

<sup>1</sup> *Calcul inférentiel*: c'est la réalisation d'opérations mentales de la part des co-énonciateurs pour trouver à l'aide de la situation, du contexte et de leurs connaissances, linguistiques et extra-linguistiques, le référent visé par l'expression anaphorique.

<sup>2</sup> Pour Commines l'opposition dialectale n'est pas probante: les textes (mss. fin XV<sup>ème</sup> s. et début XVI<sup>ème</sup> s. et éd. de la première moitié du XVI<sup>ème</sup> s.) ont perdu toute coloration dialectale.

<sup>3</sup> Références exactes: *Quinze Joies de Mariage* (désormais *QJM*): 5 premières *joies* (hors prologue) (Rychner 1967: 6-48); les *Chroniques* (désormais *Chr.*) de Froissart: chap. 247-261, livre I (Diller 1972: 810-856); les *Mémoires* (désormais *Mém.*) de Commines: chap. 1-8, livre III (Blanchard 2001: 217-257).

1997), considérant que l'anaphore et la coréférence<sup>4</sup> sont à l'origine de la continuité référentielle et se combinent pour former la chaîne anaphorique. Ces *expressions anaphoriques* communes aux textes du corpus se répartissent en trois catégories: les anaphores nominales<sup>5</sup>, pronominales<sup>6</sup> et *zéro* appuyées sur la désinence verbale non ambiguë en MF. Après un rappel du fonctionnement valentico-référentiel à l'actif, nous en aborderons la spécificité pour la voix passive et les auxiliaires factitifs.

## 1. A l'actif: règles valentico-référentielles inter-distributionnelles

En MF, il existe une combinatoire de cinq règles syntactico-sémantiques permettant de prévoir et expliciter l'utilisation de telle ou telle expression anaphorique au sein de la chaîne anaphorique (Dupuy-Parant 2006; 2007). Outre la *première règle* dite de *concurrence référentielle*<sup>7</sup> et la première des trois règles *valentico-référentielles* dite *intra-distributionnelle*<sup>8</sup>, deux autres règles *valentico-référentielles inter-distributionnelles* ont été identifiées. A l'actif, voir (1), pour une *chaîne d'actants 1* (A1) et la succession des expressions anaphoriques qui s'y relaient, tant qu'une même identité référentielle reste A1 d'un verbe à l'autre, elle est reprise par anaphore pronominale ou zéro. En revanche, lorsque l'identité référentielle change dans le rôle d'A1 d'un verbe à l'autre, le référent

<sup>4</sup> *Anaphore, continuité référentielle et coréférentialité* (Dupuy-parant 2006: 40 et sq.; 68 et sq.).

<sup>5</sup> *Redéfinitions*: anaphore lexicale infidèle, «déterminant démonstratif + nom renomnant», anaphore avec déterminant *ledict*, pronom indéfini uniquement s'il apporte une information sémantique nouvelle ou s'il a une valeur résomptive en écho à sa précédente utilisation co-référentielle. Y sont incluses, les anaphores indirectes ou associatives (Kleiber 2001) assez rares. Appliquées au référent en rôle d'actant 1 ou 2 (désormais A1 et A2), elles assurent un apport informationnel nouveau lié au contexte situationnel. *Réinitialisations*: anaphore lexicale fidèle propre ou impropre sans *ledict*. Dites «re-nominations» chez certains linguistes, elles évitent l'ambiguïté référentielle.

<sup>6</sup> Réalisées par le pronom personnel, relatif et démonstratif seul, voire indéfini s'il sert à l'anaphore indirecte ou nécessite par anaphore le contenu sémantique d'un SN co-référent antérieur.

<sup>7</sup> *Règle de concurrence référentielle*: Si des référents co-présents n'ont pas exactement les mêmes caractéristiques référentielles –genre, nombre et nature sémantique (ex.: animé/inanimé)– ils n'entrent pas en concurrence référentielle et l'anaphore pronominale et zéro suffisent à leur reprise. S'ils ont les mêmes caractéristiques référentielles, l'anaphore nominale est utilisée. La sémantique verbale intervient à trois niveaux: la *sémantique primitive* (Blanche-Benveniste 1984) axée sur l'A1 et A2 teintés des traits sémantiques verbaux et supports des expressions anaphoriques; la *sémantique seconde* donnant des informations sur la nature sémantique du référent à rechercher (animé/inanimé, +/- humain...) et la *sémantique tertiaire* correspondant au sens lexical du verbe et à son rapport avec le contexte situationnel.

<sup>8</sup> *Règle intra-distributionnelle*: Un verbe non pronominal réfléchi ne peut avoir deux arguments de même identité référentielle, exception faite de certaines prépositions ainsi que de certains emplois d'un pro. pers. dans un sens réfléchi (Zribi-Hertz 1986; Ludo Melis 1990; 2003). De là, si deux référents co-présents sont arguments d'un même verbe, l'identification de l'un des deux, conduit à celle de l'autre par déduction.

entrant dans ce rôle est repris par anaphore nominale. Cela fonctionne de la même manière pour l'actant 2 (A2) de façon totalement indépendante de la chaîne valentielle de l'A1.

(1) Et ont *les Angloys ung mot commun*, que aultresfoiz m'*ont dict*, [...]: c'est que, aux batailles qu'*ilz* ont eu avecques *les Francoys*, tousjours ou le plus souvent y *ont eu gaing*; mais en tous tractéz qu'*ilz* ont eu a conduire avecques *eulx*, qu'*ilz* y ont perte et dommaige. (*Mém.*, l. III, Chap. VIII, p. 253, l. 9 à 17: en gras italique les A1 et en italique les A2)

Ces deux règles inter-distributionnelles sont contraintes par une dernière règle syntactico-valentielle: elles s'appliquent de proposition non régie en proposition non régie, temporelle et/ou relative en *lequel* et inversement comme dans (2) où le référent A1 du verbe *veirent* de la temporelle (surlignée en gris) se maintient comme A1 du verbe *executerent* de la proposition non régie par anaphore zéro avec la P6 de *executerent*.

(2) Quant *ceulx qui estoient contre luy*[= le duc de Bourgogne] veirent sa dissimulation, et qu'*il* n'estoit fort, executerent leur entreprinse et mysdrent *ceulx du Roy* dedans. (*Mém.*, l. III, chapitre II, p. 222, l. 9-15)

En revanche, les arguments du verbe des autres propositions régies ne peuvent entrer en relation valentico-référentielle avec le verbe de la proposition qui suit. Dans (3), la continuité référentielle se fait entre propositions non régies<sup>9</sup> sans tenir compte du référent <Jouhanne> A1 en propositions régies (surlignées). Le référent <dame> se maintient comme A1 du verbe *appelle* à *voit* puis à *dit* par anaphore zéro et pronominale, *elle*.

(3) Elle [= la dame] se cuide lever et appelle *Jouhanne*, *qui* ne sonnet mot et *li* fault au besoing, qui est grant pitié! Et quant *elle* voit que *Jouhanne* ne sonne mot, *elle* dit (*QJM*, *Quinte joye*, p. 47, l. 477 à 478)

## 2. La voix passive: une construction valentielle particulière<sup>10</sup>

Ces cinq règles ont été testées sur les constructions valentico-référentielles particulières dont la voix passive à partir d'un corpus restreint<sup>11</sup> de manière à avoir environ le même nombre d'occurrences dans chaque texte: 12, pour les *QJM*, 22, chez Froissart et 15, chez Commines. A l'actif, d'après les règles inter-distributionnelles, le point d'ancrage des verbes se fait d'A1 à A1 ou d'A2 à A2 comme dans (3). Pour la voix passive, après analyse, *il ressort qu'elle est la seule construction valentico-référentielle pour laquelle la*

<sup>9</sup> Les temporelles et relatives en *lequel* ayant un fonctionnement valentico-référentiel assimilable à celui des propositions non régies (Dupuy-Parant 2006: chap. 6; 2007).

<sup>10</sup> Etudes sur le passif: Gaston Gross (1993); Desclés / Guentchéva (1993) et Lamiroy (1993).

<sup>11</sup> Corpus réduit: cinq premières joies (42 pages) des *QJM*; chez Froissart, chapitre 247, livre I (9 pages); chez Commines, chapitres 1 et 2, livre III (8 pages).

*continuité référentielle n'applique pas la règle inter-distributionnelle à l'A1 de son verbe au passif, mais à son A2/sujet grammatical (désormais SG).*

Deux axes d'influence valentico-référentielle sont à prendre en compte:

- l'impact de l'identité des arguments du verbe passif sur le choix de l'expression anaphorique des arguments du verbe qui suit;
- et inversement, l'impact des arguments du verbe qui le précède sur le choix de l'expression anaphorique des arguments du verbe au passif.

A ces deux axes s'ajoutent deux configurations possibles:

- le verbe au passif peut être précédé ou suivi d'un verbe à l'actif;
- le verbe au passif peut entrer dans une succession de verbes au passif.

## 2.1 Alternance entre verbes à l'actif et au passif

*De l'actif au passif*, le verbe actif qui précède un verbe à la voix passive influe sur le choix des expressions anaphoriques des arguments du verbe passif. Cependant, cette influence se fait alors de l'A1 de l'actif à l'A2 (SG) du passif – surligné en gris dans (4):

(4) D'Amyens a Dorlens n'y a que cinq petites lieues, pourquoy fut force audict duc de se retirer, des ce qu'il fut adverti que les gens du Roy estoient entréz a Amyens; et alla a Arras (*Mém.*, l. III, chap. II, p. 222, l. 18-21)

*Idem* dans: *Chr.*, l. I, chap. CCXLVII, p. 816, l. 209-221.

Dans (4), <duc de Bourgogne> A1 du verbe en tournure impersonnelle *fut force*, devient A2 du verbe au passif *fut adverti*. Ce maintien d'identité référentielle de l'A1 de l'actif à l'A2 du passif est marqué par l'anaphore pronominale *il* pour *il fut adverti*.

*Du passif à l'actif*, les points d'ancrage de la continuité valentico-référentielle sont de nouveau inversés. Dans (4), le changement d'identité référentielle entre <duc de Bourgogne> A2 du passif *fut adverti* et l'A1 de l'actif *estoient entréz* est marqué par la forme nominale *les gens du Roy*. Alors que le maintien de <duc de Bourgogne> A2 du passif *fut adverti* à l'A1 de l'actif *alla*<sup>12</sup> est marqué par l'anaphore zéro avec la P3 du verbe *alla*.

Il en va de même, dans (5) où le référent <ceux de mesire Carle de Blois>, repris par *il* et A2 du verbe passif *furent deceu*, cède à un autre référent le rôle d'A1 du verbe actif *envaient*, ce que marque l'anaphore nominale, *chil qui vinrent sus euls*.

(5) *il* estoient si resjoi de l'aventure que il avoient eu, [...] que *il* ne se doubtoient de nului, et par ce furent *il* deceu. Car *chil qui vinrent sus euls*, frés et nouviaux, *les* envaient (*Chr.*, l. I, chap. CCXLVII, p. 816, l. 199)

<sup>12</sup> Le verbe de la proposition conjonctive n'influe pas sur le verbe suivant.

L'analyse des occurrences à la voix passive vérifie que la règle inter-distributionnelle de l'A1 en voix active est détournée et appliquée à A2/SG de la voix passive pour être ensuite à nouveau reportée sur l'A1 du verbe actif qui suit le verbe passif.<sup>13</sup>

Verbe <b>actif</b>	Verbe <b>passif</b>	Verbe <b>actif</b>
A1 / agent sémantique	> A2 / patient	> A1 / agent sémantique

Schéma de la continuité valentico-référentielle entre voix passive et active

## 2.2 Entre verbes au passif (rares occurrences)

Pour une succession de verbes à la voix passive, le point d'ancrage des verbes entre eux se fait de l'A2/SG à l'A2/SG avec anaphore nominale en cas de changement d'identité référentielle et anaphore pronominale ou zéro s'il y a maintien d'une identité référentielle. Dans (6), <ledict duc>, A2 du verbe passif *fut adjourné* se maintient dans ce rôle valentiel auprès du verbe au passif *fut fort esbay* ce que marque l'anaphore pronominale, *il*.<sup>14</sup>

(6) *Ledict duc fut adjourné par ung huissier de Parlement en la ville de Gand, comme il alloit a la messe. Il en fut fort esbay et mal content. Incontinent il fit prendre ledict huissier, et plusieurs jours gardé.* (*Mém.*, L. I, Chap. I, p. 219, l. 36 et p. 20, l. 1, 6, 7-8)

## 2.3 Fréquence d'application de la continuité valentico-référentielle à la voix passive

Quasiment toutes les occurrences relevées valident le fonctionnement valentico-référentiel de la voix passive (cf. Tableau 1).

Tableau 1	<i>QJM</i>		<i>Chroniques</i>		<i>Mémoires</i>	
Occurrences validant le fonctionnement valentico-référentiel de la voix passive	12	100%	21	95,45%	15	100%
Cas discutables mais non invalidants	1		0		1	
Contre exemple	0		1		0	
Nombre total d'occurrences	12		22		15	

Seules deux occurrences (7) et (8) sont discutables sans infirmer pour autant ce fonctionnement valentico-référentiel.

<sup>13</sup> Cf. Dupuy-Parant (2006: chap. 6). Cela s'applique uniquement lorsque le verbe à la voix passive n'est pas celui d'une proposition régie autre que temporelle ou relative en *lequel*.

<sup>14</sup> La proposition *comme il alloit a la messe* ne peut influencer sur celle du verbe suivant.

⊘(7) come *pluseurs* [= *bourgeoise ou demoiselles*] **sont blasmees** a grant tort, *Dieu* le sceit bien, par *les joletrins* allans et venans par les rues, qui parlent *des bonnes proudes femmes* quant autre chose n'ēn pouent avoir. (*QJM, Quinte joye*, p. 34, l. 38-39)<sup>15</sup>

⊘(8) mais estoit que *le duc et eulx* avoient fort desiré le mariage de *mons' de Guyenne* avecques la seulle fille et heritiere *du dict duc de Bourgogne*, car *il* n'avoit point de filz. Et plusieurs foiz **avoit esté requis** *le dict duc de Bourgogne* de ce mariage, et tousjours s'i estoit accordé, mais jamais ne voulut conclure, et en tenoit encore d'autres parolles. (*Mém.*, livre III, chap. II, p. 223, l. 1-7)<sup>16</sup>

Pour l'unique contre-exemple, (9), la continuité valentico-référentielle semble se faire sans ambiguïté<sup>17</sup> de l'A2 du verbe actif *trouverent* à l'A2 du verbe passif *furent* [...] *pris*.<sup>18</sup>

(9) Et [*les gens de la comtesse de Montfort*] trouverent *ces grans barons de Bretagne et de Normandie*, *les auquins* qui estoient couchiés, *les autres* qui se tostoient devant les feus en lors logeis tous desarmés, euls et lors gens. La **furent il pris** a petit de fait et de desfense. (*Chr.*, l. I, chap. CCXLVII, p. 816, l. 209-221)

### 3. Le cas des auxiliaires factitifs: *faire* et *laisser*

<sup>15</sup> Dans (7), on attendrait une anaphore nominale marquant le changement d'identité référentielle entre l'A2 <bourgeoise ou demoiselles> du passif *sont blasmees* et l'A1 <joletrin> des verbes actifs suivants. A décharge, les verbes *allant* et *venant* à un mode impersonnel (non-expression de leur A1) servent de transition douce et la structure syntaxique de ce segment phrastique *les joletrins allans* [...] *avoir* équivaut à un syntagme nominal. Remarquons que si ce changement d'identité référentielle n'est pas marqué, le changement d'identité référentielle de l'A1 passif de *sont blasmees*, <joletrins>, à l'A2 actif des verbes suivants est marqué par l'anaphore nominale, *des bonnes proudes femmes*, la déduction du référent <joletrins> en est donc facilitée (cf. règle intra-distributionnelle).

<sup>16</sup> Pour (8), l'anaphore nominale, *le dict duc de Bourgogne* marque le changement d'identité référentielle entre le référent conceptuel <que le duc [...] de filz> actant 1 du verbe impersonnel actif *estoit* et le référent actant 2 <duc de Bourgogne> du verbe à la voix passive, *avoit esté requis*. Puis l'anaphore zéro appuie le maintien du référent <duc de Bourgogne> entre le rôle d'actant 2 du verbe à la voix passive, *avoit esté requis*, et celui d'actant 1 du verbe suivant à la voix active, *estoit accordé*. NB: La distribution valentico-référentielle des verbes *avoient* [...] *desiré* et *avoit* de propositions régies n'entre pas en résonance avec celle du verbe de la proposition non régie qui les suit. (Dupuy-Parant 2006: chap. 6).

<sup>17</sup> Le contexte situationnel précédent permet de résoudre le calcul inférentiel: «car ensi que dit avoit messires Garniers, *il* [=ces grans barons de Bretagne et de Normandie] estoient si resjoi de l'aventure que *il* avoient eu, et de ce que *il* avoient ruet jus, ce *lor* sambloit, **lors ennemis** [= les gens de la contesse de M.], [...] de *euls* armer» (*Chr.*, l. I, p. 816, l. 194-202).

<sup>18</sup> Cf. Dupuy-Parant 2006: 533. Nous ne tenons pas compte des relatives: cf. note 9.

Les auxiliaires factitifs (désormais aux. fact.) comme *faire* et *laisser* expriment l'aspect passif. Nous avons observé l'impact de la construction valentico-référentielle <aux fact. + infinitif> en proposition non régie<sup>19</sup> sur la distribution valentico-référentielle de la proposition non régie qui suit. Trois configurations sont possibles (fréquence: cf. tableau 2):

- *Configuration (a)*: le verbe qui suit admet pour A1 une entité référentielle différente de celle de l'A1 ou A2 de l'aux. fact.;
- *Configuration (b)* le verbe qui suit admet pour A1, l'entité référentielle qui joue précédemment ce rôle auprès de l'aux. fact.;
- *Configuration (c)* le verbe qui suit admet pour A1, l'entité référentielle qui joue précédemment le double rôle valentiel d'A2 de l'aux. fact. et d'A1 de l'infinitif régi par l'aux. fact.

Tableau 2: En rôle d'A1 du verbe qui suit la tournure passive:	<i>QJM</i>	<i>Chroniques</i>	<i>Mémoires</i>
<i>Configuration (a)</i>	5	9	16
<i>Configuration (b)</i>	6	7	18
<i>Configuration (c)</i>	2	3	3

### 3.1 Configuration (a)

Le changement d'identité référentielle y est quasiment *toujours accompagné de l'anaphore nominale* pour le référent nouvellement en rôle d'A1 du verbe qui suit. Dans (10), *Ledict duc* marque le changement d'identité référentielle entre *fit faire* et *congneut*.

(10) Deux jours après la fuyte de *ses serviteurs* [= *serviteurs du duc de Bourgogne*] [...], entra *mons<sup>r</sup> le connestable* dedans Saint Quentin et *leur fit faire* le serment pour *le Roy*. Lors congneut *ledict duc* que ses besongnes alloient mal, (*Mém.*, l. III, chap. II, p. 221, l. 10-14)

Seules deux occurrences ne marquent pas le changement d'identité référentielle par une anaphore nominale.<sup>20</sup>

### 3.2 Configuration (b) et (c)

Lorsque l'un des référents jouant le rôle A1 ou A2 de l'aux. fact. prend le rôle d'A1 du verbe suivant, l'anaphore pronominale ou <zéro> suffisent.

*En configuration (b)*, l'aux. fact. et le verbe suivant ayant pour A1 la même identité référentielle, *sans exception*, l'anaphore pronominale ou zéro reprennent celle-ci dans le rôle d'A1 du verbe suivant comme dans (11) avec l'anaphore zéro de l'A1 de *travaille*:

<sup>19</sup> Cf. Dupuy-Parant (2006: chap. 6) et note 9.

<sup>20</sup> *Mém.*, l. III, p. 223, l. 17-22: forme pronominale *ilz prennent* en DI – fonctionnement spécifique (Dupuy-Parant 2006: chap. 8); *QJM*, p. 32, l. 182-188: anaphore zéro avec la P3 du verbe *passé*.

(11) Or de sa part le proudomme fait aprestier a digner selon son estat, et y traveille bien. (*QJM*, Tierce joye, p. 25, l. 258-259)

En configuration (c), plus rare, pour la quasi totalité des occurrences, une anaphore pronominale reprend l'A1 du verbe qui suit, comme le pro. pers. il A1 de *fut venu* en (12):

(12) Qant li rois d'Engleterre entendi ces nouvelles, il fist venir mesire Gautier de Manni devant lui. Qant il fu venus, il li dist: «Gautier, [...] volentiers.» (*Chr.*, L. I, p. 835, l. 20-25)

Pour la configuration (c), seul (13) présente une anaphore nominale, *le jeunes homs*, en A1 de *tournoye*. Celle-ci peut relever d'une rupture narratologique (adverbe *si* conclusif).

(13) car l'en lui fait acroire que son pere ou sa mere les li ont donnez de leur livree. Si tournoye et serche le jeunes homs environ la nasse (*QJM*, Première joye, p. 6, l. 17-19)

Les configurations B et C allient donc deux caractéristiques valentico-référentielles: celles des verbes actifs –l'anaphore pronominale marquant le maintien de l'identité référentielle A1 de l'aux. fact. à l'A1 du verbe qui suit–; celles des verbes à la voix passive – l'anaphore pronominale ou zéro marquant le maintien d'une identité référentielle entre l'A2 de l'aux. fact. (qui est aussi l'A2 de l'infinitif régi) à l'A1 du verbe actif suivant.

## 4. Conclusion

### 4.1 Pour la voix passive

La particularité de la voix passive tient donc à la relation spécifique de continuité valentico-référentielle inversée qui se fait d'A1 de la voix active à A2 de la voix passive et inversement. L'anaphore pronominale ou zéro appuie donc le maintien d'une identité référentielle de l'un à l'autre de ces rôles valentiels alors que l'anaphore nominale y souligne un changement d'identité référentielle. Ce fonctionnement est la condition *sine qua non* qui permet de soustraire la voix passive à la nécessité de l'identification de l'A1 sans perturber la continuité valentico-référentielle qui passe alors par l'A2 du passif.

### 4.2 Pour les auxiliaires factitifs *faire* et *laisser*

Les tournures passives avec auxiliaires factitifs, *faire* et *laisser*, opèrent un dédoublement du système valentico-référentiel en alliant la continuité référentielle du verbe à la voix active (l'aux. fact.) à celle du verbe passif (l'infinitif régi). Le double rôle valentiel des arguments de l'infinitif leur permet d'entrer en résonance avec la distribution valentico-référentielle du verbe suivant. Ces tournures ont un fonctionnement valentico-référentiel interne (de l'aux. fact. à l'infinitif régime) qui relève de celui entre verbe à la voix active et verbe à la voix passive mais aussi un fonctionnement externe particulier.

## Bibliographie:

- Blanche-Benveniste, Claire *et alii* (1984): *Pronoms et syntaxe: l'approche pronominale et son application au français*. Paris: S.ELA.F.
- Charolles, Michel (2002): *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris: Ophrys, 228-237.
- Corblin, Francis (1995): *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*. Rennes: Presses Universitaires.
- Cornish, F. (2000): *L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention et la structuration du discours: une vue d'ensemble*. In: *Verbum XXII*, 1, 7-30.
- Desclès, J.-P. / Guentchéva, Z. (1993): *Le passif dans le système des voix du français*. In: *Langages*, 73-102.
- Dupuy-Parant, Estèle (2006): *La continuité référentielle en moyen français: règles syntactico-sémantiques*, thèse de Doctorat, Université du Maine: Le Mans.
- (2007): *Les expressions anaphoriques: fréquence et contraintes linguistiques en récit dans les chaînes anaphoriques du XIV<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*. In: Vanderheyden, Anne *et alii* (edd.): *Texte et discours en moyen français*. Turnhout: Brepols, 11-24.
- (à paraître): *Le verbe au cœur de la continuité référentielle: Unité structurante et maillage inter-verbal des systèmes valentico-référentiels*. In: Lang, Peter (ed.): *Actes du Colloque international «DIACHRO-3: Evolutions en français»*.
- Givón, Talmy (1983): *Topic Continuity in Discourse: an Introduction*. In: *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*. T. Givón (ed.). Amsterdam: J. Benjamins Publishing Company, 1-41.
- Gross, G. *et alii* (1993): *Langages* 109, 103-123.
- Grosz, B. / Weinstein, S. / Joshi, A. K. (1995): *Centering: a Framework for Modeling the Local Coherence of Discourse*. In: *Computational Linguistics* 21, 2, 203-225.
- Kleiber, Georges (1990): *Quand il n'a pas d'antécédent*. In: *Langages* 97, 24-50.
- (2001): *L'anaphore associative*. Paris: PUF.
- / Schnedecker Catherine / Tyvaert Jean-Emmanuel (edd.) (1997): *La continuité référentielle. Recherches linguistiques XX*. Paris: Klincksieck.
- Lamiroy, Béatrice (1993): *Pourquoi il y a deux passifs?* In: *Langages* 109, 53-73.
- Melis, Ludo (1990): *La voix pronominale: la systématique des tours pronominaux au français moderne*. Paris: Duculot.
- (2003): *La préposition en français*. Paris: Ophrys.
- Schnedecker, Catherine (1997): *Nom propre et chaînes de référence. Recherches linguistiques XXI*. Paris: Klincksieck.
- Schøsler, Lene (1988): *L'identification du sujet en moyen français*. In: *Mélanges d'études médiévales*. Oslo, 159-169.
- (2001): *The Coding of the Subject-Object Distinction from Latin to Modern French*. In: Faarlund, Jan Terje (ed.): *Grammatical relations in Change*. Philadelphia, 273-302.
- (2002): *Passage du système valentiel latin au système de l'ancien français*. In: *Langages et peuples d'Europe*, 187-208.
- Tesnière, Lucien (1959): *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Tyvaert, Jean-Emmanuel (1997): *Le verbe comme germe de la préparation linguistique à la référenciation*. In: Kleiber, Georges / Schnedecker, Catherine / Tyvaert, Jean-Emmanuel (edd.): *La Continuité référentielle*. Paris: Klincksieck, 209-228.
- Zribi-Hertz, Anne (1986): *Relations anaphoriques en français: esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale*. Doctorat d'Etat, Paris 8 / Lille: ANRT.